

Actions à mener : "Ce que l'on délègue..."

I - A l'échelle d'une cohérence territoriale

1. Développer une vocation spécifique de bassin de vie local
Territoire stratégique de l'Entre-deux : entre deux densités urbaines
1. Préserver la lisibilité du site : Péri-mètre de protection
L'ancien trait de côte, la place forte et son réseau hydrologique...
2. Assurer le développement économique intercommunal
Où/comment situer les lieux de développement économique ?
4. Potentiel touristique du bassin de vie
Place forte : rayonnement et identité culturelle du Bas Pays
5. Pôle d'excellence : Ville d'art et d'histoire - Agenda 21
"De la ville forte à la ville durable...": démarche exemplaire à tester

II - A l'échelle de l'intercommunalité

1. Etablir les vocations au sein du bassin de vie local
Place forte et une structure spécifique du territoire
1. Répartition des programmes de développement et liens entre eux.
2. Préserver la lisibilité de l'enceinte de Bergues
Un périmètre d'enjeu intercommunal : réunir les services du bassin de vie
Vocations des 3 couronnes d'enceinte et de la Porte de Cassel
Relations aux projets de territoire (ZNIEFF, corridor biologique, zones humides sensibles, zones d'activités, extensions urbaines...)
3. Diversifier l'offre commerciale sur l'intercommunalité
Limiter les transits journaliers locaux : "Travailler sur place"
4. La couronne de Bierne : Pôle stratégique intercommunal
Pôle tertiaire compétitif : Gare, plate-forme d'échange...

III - A l'échelle de la commune

- 1 - Organiser une plate-forme d'échange extra-muros
Développer la vocation d'échange, des abords de la Gare.
- 2 - Aménager une aire de stationnement bus extra-muros
Désengorger le centre de son trafic bus scolaire.
- 3 - Reconquérir la Place de Bergues : vocation
Réhabiliter l'usage piéton du centre
2. Assurer le développement économique local
Suite de places extra-muros, au fil du déplacement de l'enceinte :
Où situer de nouvelles places et pour quels usages?

IV - A l'échelle du centre ville

- 1 - Organiser l'axe noble
Développer la vocation d'échange, des abords de la Gare.
- 2 - Utiliser la diversité de l'axe marchand
Développer la vocation d'échange, des abords de la Gare.
- 3 - Déterminer la vocation des portes

Principes et objectifs

A - Pour un Plan Local d'Urbanisme

- La Commune peut préparer la procédure localement :
- 1 - directement avec les services du Conseil Général.
 - 2 - mener une réflexion préalable avec le CAUE.

B - Pour les Fiches Actions

- La commune peut aussi s'appuyer sur les procédures FAN :
- 1 - directement avec les services du Conseil Général.
 - 2 - mener une réflexion préalable avec le CAUE.
 - 3 - travailler avec un cabinet de programmation.

AGUR
Mme Nathalie DOMINIQUE
M. Jean-François VEREECKE
Conseil Général
Mme Anne-Françoise DEL LITTO (FAN)
M. Patrice GILLOT (Voierie)
Architectes des Bâtiments de France
Mme Catherine BOURELET

Loi SRU :
Loi de Solidarité et Renouveau Urbain
SCOT :
Schéma de COhérence Territoriale
PLU :
Plan Local d'Urbanisme
PADD :
Projet d'Aménagement et de Développement Durable
FAN :
Fond d'Aménagement du Nord

Compte rendu de mission, ce document retranscrit les débats avec les élus de Bergues, sur les actions à mener, en trois étapes:

La première partie reprend les éléments fondateurs du positionnement politique et les bases référentielles communes.

La seconde partie liste les actions choisies par les élus. Il s'agit de préciser les principes fondateurs du programme, d'exprimer une charte d'action.

Enfin, la troisième partie situe l'ensemble des actions, en lien avec des échelle d'intervention, d'acteurs, de partenaires pour la Commune.

La démarche tend à préciser les cadres d'intervention, de mise en projet et d'exigences contenus dans les cahiers des charges opérationnel. Vérifier et valider les champs d'action, de cohérence et de compétences autour des projets.

Territoire :
Bergues; Trait de côte; Flandre maritime;
Flandre intérieure;
Site :
Rapport à l'eau ; Zones humides; Canaux;
Bassin de rétention;
Structure urbaine :
Fortifications; Ville forte; Ville historique
Centre bourg; Places; Espace public central;
Stationnement;
Plateforme d'échange; Implantations
d'activités;
Identités communales;
Démarche :
PLU; ZPPAUP;

Partenaires

Lexique

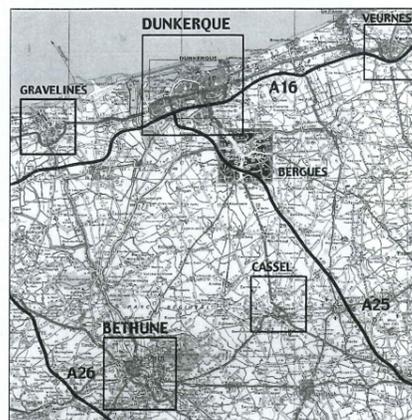
Résumé

Bibliographie

Mots-clés

CAUE du Nord.

Guide pour un projet collectif
Mission : 20010073 - Février 2002 - Chargés de mission : C. Grandjacques - V. Bassez



Bergues

Communauté de Communes de Bergues

Agenda - Fiches actions - "J'agis..."

Il s'agit de faire émerger les premières propositions d'action traduisant les objectifs de la commune. Les Fiches confirment la faisabilité des actions, les composantes du programme, les modes de consultation et de partenariat.

Objectifs : l'organisation

La fiche de suivi 4 répond à deux objectifs :

- réunir les orientations politiques d'aménagement
 - identifier des champs de "commande", de projet
- Il s'agit de réaliser une sorte de Charte, permettant de dresser les convictions et ambitions de la politique communale en matière d'aménagement, même ponctuel.

Ce "classeur" recense les principes portés par les élus, sans hiérarchie particulière : Agenda local des actions à mener pour mettre en projet la vision partagée de la commune.

Eléments de contexte

Rappel des :

- Des places saturées par l'automobile ;
- Un marché attractif
- Un défilé de bus scolaire
- Un espace public couvert de macadam
- Des piétons en danger
- Un tourisme à développer
- Une forte attractivité commerciale du centre ville

Les travaux de la Commission soulignent les deux facettes de l'aménagement de la commune : le lien intra/extra-muros.

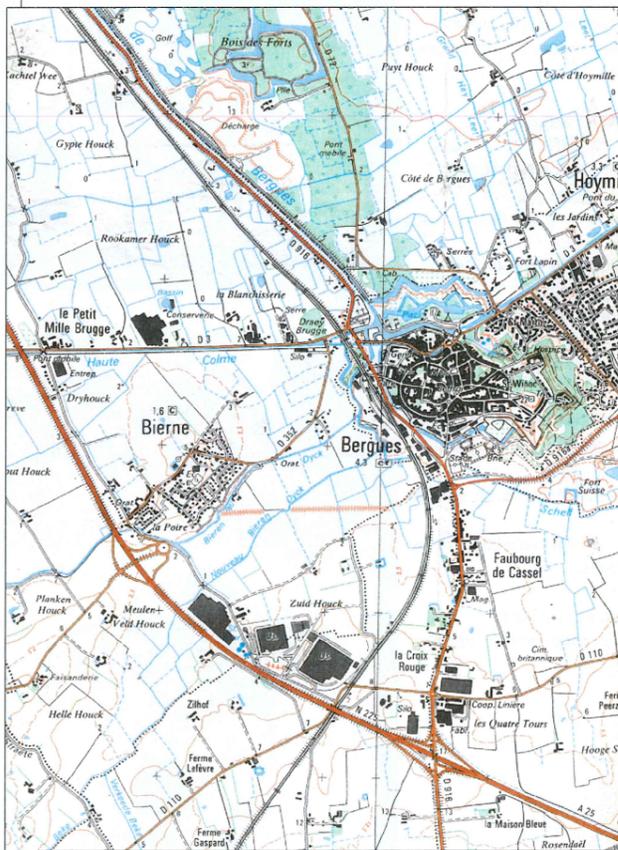
Enjeux d'action

L'intra-muros :

- L'enjeu des places centrales
- Les déplacements urbains
- L'axe noble est/ouest : descente de la "montagne"
- L'axe marchand : franchissement de l'isthme berguais
- Le parc du Groenberg
- Le quartier du port
- Les parcours touristiques
- La valorisation des façades

L'extra-muros : l'enceinte bastionnée

- La Porte de Cassel et l'image de Bergues
- La Couronne de Bierne et le boulevard intérieur
- La Couronne Saint Winoc en liaison avec Hoymille
- La couronne d'Honschotte et le port sur la Haute Colme



LA VILLE DANS SON TERRITOIRE

Diagnostic

Trait de côte
Flandre maritime/intérieure
Réseau des villes fortes
Canaux
Drainage
Infrastructures
Bassin de vie

Principes

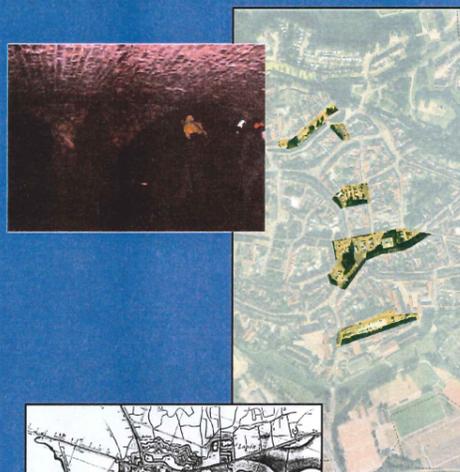
- . S'appuyer sur l'identité Terre/Mer
- . Restituer les différents liens au territoire
- . Valoriser les franchissements : contact à l'environnement
- . Singulariser les vocations des enceintes urbaines
- . Mettre le piéton en situation de point de vue du paysage
- . Permettre, depuis l'extérieur, la lecture du site et la visibilité de la silhouette urbaine
- . Articuler le fonctionnement des faubourgs avec la ville fortifiée
- . Souligner la lisibilité de l'ancien rivage
- . Marquer la topographie des lieux
- . Matérialiser le sens d'écoulement des eaux
- . Aider à l'appréhension du caractère des secteurs inondables
- . Rétablir la relation ville / territoire d'impact (voies d'eau)
- . Remettre en situation la ville avec la côte actuelle
- ...



LA VILLE ET SON SITE

Montagne/Plaine
Rivière
Silhouette
Rivage
Drainage
Plateau
Pentes

- . Mettre la ville en contact avec la rivière
- . Favoriser l'accessibilité à l'eau
- . Utiliser les franchissements, pour se mettre au contact de l'environnement
- . Singulariser les secteurs de contact en limite des enceintes urbaines
- . Mettre le piéton en situation de belvédère
- . Permettre, depuis l'extérieur, la lecture du site et la visibilité de la silhouette urbaine
- . Articuler le fonctionnement des faubourgs avec la ville fortifiée
- . Souligner la lisibilité de l'ancien rivage
- . Marquer la topographie des lieux
- . Matérialiser le sens d'écoulement des eaux
- . Aider à l'appréhension du caractère des secteurs inondables
- . Rétablir la relations de la ville avec son site (voies d'eau)
- . Remettre en situation la ville avec la côte actuelle
- ...



LA VILLE ET SA STRUCTURE URBAINE

Axes Marchand/Noble
Enceintes bastionnées
Canaux
Formes et situations des ensembles bâtis
Réseau viaire
Parcellaire
Places
Végétation
Beffroi
Clocher

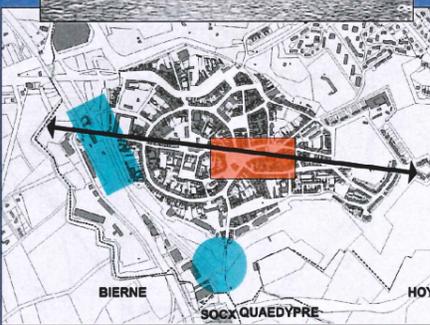
- . Caractère multi fonctionnel des espaces de la fortification
- . Assurer la lisibilité du seuil de franchissement de la ville forte
- . Développer les relations entre espaces publics/pente (montagne) et limites historiques ou actuelles de la ville
- . Redonner toute sa place aux piétons
- . Dissocier les modes de déplacement selon les parcours
- . Adapter la polyvalence de l'espace public aux différents usages
- . Développer le lien entre espaces publics et site de fortification
- . Etablir une distinction entre végétation et espace minéral
- . Assurer la lisibilité des éléments de contacts entre espaces publics et bâtis
- . Renforcer la lisibilité des parcours particuliers : le chemin qui mène au canal, l'accès à la plaine, le tour des fortifications..
- . Favoriser la perception de la ville posée sur sa montagne
- . Marquer les enceintes successives : intra/extra-muros, faubourgs
- . Maitriser la gestion de l'évacuation des eaux urbaines
- ...



LA VILLE ET SON BÂTI

Les places centrales
Les marchés
Patrimoine urbain
Batiments militaires
Batiments publics
Rangs de maisons
Maisons de ville
Commerces
Matériaux
Volumes
Typologies
Couleurs

- . Etablir une relation entre la modénature des façades et la nature du sol
- . Réutiliser le parcours des eaux de pluies comme mise en relation entre la toiture et l'espace public
- . Mettre en valeur les éléments du bâti : soubassements, seuils, emmarchements, vitrines, menuiseries, volets
- . Donner à voir le jeu des pignons
- . Valoriser les ouvertures visuelles vers les coeurs d'îlots
- . Reconquérir les "passages discrets" de l'espace public : venelles, passages, impasses, squares, ruelles
- ...



Programme

La commune souhaite développer la position de bourg centre, identifié par la dynamique commerciale, la présence de nombreux services et de plusieurs établissements scolaires et par conséquent valoriser l'espace public, au bénéfice des usagers, ...

Conditions d'une cohérence et Principes à respecter

Actions:

1. Les deux places centrales :

- . Place de la République
- . Place du Petit marché

- . Liens étroits entre les deux places centrales
- . Un axe marchand dominant (rue Faidherbe)
- . Stationnement sédentaire/"ventouse" à localiser
- . Stationnement limité sur le Petit marché
- ...

2. L'axe Est/Ouest :

- . L'Axe noble piéton
- . La couronne Faidherbe
- . La couronne Carnot
- . Les "passages discrets"

- . Découverte de la ville
- . Ascension /descente de la Montagne vers la Plaine
- ...

3. L'axe Marchand d'entrée :

- . Les 10 marchés

- . Progression dans la ville
- . Franchissement de l'isthme : Terre/Mer
- ...

4. La Porte de Cassel

- . Le parc des Bus et installations scolaires
- . Les installations sportives
- . Le fort Suisse

- . Lien avec la ville "scolaire"
- . Valorisation du site fortifiée
- ...

5. La Couronne de Bierne

- . Le quartier de la Gare
- . Les friches SNCF
- . Les friches industrielles
- . la zone humide sensible

- . Fortification de mer
- . Vitrine de la Commune et de la Communauté de Communes
- ...

6. La Couronne de Hondshotte

- . Le quartier du port
- . La fortification
- . Le camping

- . Fortification de mer
- . Le port intra/extra-muros
- ...

7. La Couronne de Saint Winoc

- . La ZNIEFF
- . Le lien avec Hoymille
- . Le Groenberg

- . La couronne verte
- . Le Parc
- . Secteur résidentiel
- ...

8. Le Boulevard intérieur d'enceinte

- (Ancien CD 916)
- . La Plate forme d'échange
- . Abord SNCF
- . Berges des remparts

- . Vitrine de la Commune et de l'Intercommunalité
- . Statut urbain : redonner la place aux piétons
- . Valorisation de l'épaisseur des fortifications
- . Valorisation des franchissements de limites
- ...

9. Charte des façades

- . Les garages
- . Les façades principales
- . Les façades secondaires

- . Le rapport à la pente
- . L'écoulement de l'eau
- ...

10. Les parcours touristiques

- . Dépose minute des bus
- . Noms historiques des marchés
- . Le Groenberg

- . Dépose en un lieu - reprise ailleurs : développer les parcours, dans la ville

Etape 4

CAUE du Nord.